

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E139854

VALABLE JUSQU'AU 14/03/2024

ÉDITÉ LE 06/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2011

Forme juridique : SARL

Capital: 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC

Siret: 531 864 213 00024

Code NACE: 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6110118

Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 430179H/8633000 / 003 132439/64

Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 430179H/8633000 / 003 132439/64

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale: LES COUVREURS DU 24

LES REBIERES

24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Téléphone: 06 16 29 90 84

Portable :

Site Internet :

E-mail: lescouvreursdu24@sfr.fr

Responsabilité légale :

GASNIER PHILIPPE CO-GÉRANT / RODARO TERRY CO-GÉRANT

Fax:

Effectif moyen: 4 Tranche de classification: EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	12/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/02/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	14/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/06/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC BATIMENT 8 4, AVENUE DE CHAVAILLES 33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification (s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.